

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE DU 25 MAI 2023

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-trois, le 25 mai
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles SCHILLINGER

Conseillers en
fonction
15

Présents : M. Christophe SIX - Mme Caroline MULLER - M. Daniel BING,
Adjoints - Mme Corinne HAJOSI - Mme Brigitte OSTERTAG - Mme
Priscille BAKAJ - M. Aurélien MEROT - M. Jean-Marc JUND

Conseillers
présents
9 + 4 procurations

Absent excusé et non représenté : M. Luc RIEFFEL, M. Jean-Baptiste IDCZAK

Absents : /

A donné procuration : Mme Sabrina REISS à Mme Corinne HAJOSI
Mme Aurélie LHOMMÉ à M. Aurélien MEROT
M. Benoît RINGENBACH à Mme Caroline
MULLER
Mme Brigitte ESTERMANN à M. Jean-Marc
JUND

Mme Caroline MULLER a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

3. Finances

3.3. Acquisition de la parcelle cadastrée section 15 n°109

Monsieur Christophe SIX, Adjoint, expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la renaturation du fossé, la Municipalité doit acquérir la parcelle cadastrée section 15 n° 109 appartenant à Mmes RENKER Michelle, RENKER Angélique et M. RENKER Eric.

Il précise que les propriétaires ont donné un accord pour la cession de cette dernière à la Commune de Bruebach pour un coût de 90,- € l'are.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide** d'acquérir la parcelle cadastrée section 15 n°109 d'une superficie de 12 ares 20 ca au prix de 90,- € l'are,
- **confie** l'acte notarié à la SCP Pierre-Yves THUET et Capucine HERZOG, notaires associés,
- **inscrit** les crédits nécessaires au budget 2023,
- **précise** que tous les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur,

- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes nécessaires à la régularisation de cette délibération.

BRUEBACH le 26 mai 2023

La Secrétaire de séance,
Caroline MULLER



Le Maire,
Gilles SCHILLINGER

